

QUELLES LEÇONS DE L'ACTUEL RECU ÉCOLOGIQUE

Géraud GUIBERT - *Président d'honneur de
La Fabrique Ecologique*

Messages clés

Le recul écologique massif constaté récemment, en France comme à l'international, marque une rupture inédite. Sous l'influence de crises géopolitiques, économiques et sociales, l'écologie devient un bouc émissaire politique, dénoncée comme « punitive », notamment par la droite et l'extrême-droite.

Pourtant, les citoyens restent très largement conscients des enjeux climatiques. Ce décalage s'explique par une mauvaise adaptation des politiques écologiques aux réalités sociales : trop technocratiques, inégalitaires et verticales.

Pour redonner sens et force à l'écologie, il faut changer de méthode : partir des besoins des plus modestes, privilégier la co-construction locale, articuler transition écologique et progrès social, et faire de l'écologie un vecteur de libertés et d'amélioration concrète du quotidien. Repenser l'écologie ainsi est la condition pour reconstruire une adhésion majoritaire et durable.

Depuis quelques temps, le recul écologique est sur toutes les lèvres, massif et spectaculaire.

Avant même l'élection de D. Trump aux Etats-Unis, les manifestations des agriculteurs en France et en Europe du début de l'année 2024 se portent notamment sur les normes et les règles environnementales en particulier celles qui les pénaliseraient par rapport à leurs concurrents internationaux. Elles entraînent de premiers reculs des autorités françaises et européennes sur ces sujets.

L'élection outre-Atlantique du nouveau Président et son entrée en fonction en janvier 2025 se traduit ensuite aux Etats-Unis par une vraie rupture, beaucoup plus forte que lors de son premier mandat. Il ne s'agit plus simplement de sortir des accords de Paris sur le climat ou de relancer la production d'hydrocarbures, y compris de schiste, mais aussi de démanteler, en matière d'environnement, la majeure partie des normes, de la recherche scientifique, des budgets et des administrations. Les sujets du climat et de la biodiversité sont traités comme s'ils n'avaient que peu d'importance voire pas du tout, et qu'ils ne méritent pas d'être pris en compte quand des intérêts économiques sont en jeu.

Cette vague de décisions anti-environnementales est dorénavant relayée en Europe et en France, de façon pratiquement systématique. Au parlement européen, une convergence sur ces sujets de la droite et de l'extrême droite refuse toute nouvelle avancée et remet en cause de nombreuses dispositions existantes, y compris les plus récentes du pacte vert. C'est le cas par exemple pour les entreprises de la directive dite « CSRD » sur le reporting notamment environnemental, et de celle sur le devoir de vigilance. Le plus récent recul est la menace qui pèse sur le projet de directive européenne sur les allégations vertes, que se limite pourtant à s'assurer que l'utilisation de l'écologie dans la communication et la publicité soit réellement fondée.

Quant à notre pays, la liste est longue des décisions anti-environnementales prises ces derniers mois, plusieurs dizaines, dont la suppression des ZFE, la transformation du ZAN en coquille vide, la réintroduction de certains pesticides, la suspension de « Ma Prime Rénov », les réductions budgétaires parfois importantes, la réduction de la place de la démocratie environnementale (enquêtes publiques, études d'impact, accès au contentieux), les tentatives de moratoire sur le solaire et l'éolien.

L'histoire des politiques écologiques est depuis longtemps marquée d'avancées, parfois substantielles, mais aussi de reculs. La période 2008-2012 a par exemple enregistré plusieurs retours en arrière, symbolisés par la phrase du président de l'époque « L'écologie, cela commence à bien faire », et se concrétisant par exemple par une quasi mise à l'arrêt de l'industrie solaire.

Cette période de remise en cause constitue cependant une vraie nouveauté. L'accumulation de décisions de reculs en matière d'environnement est spectaculaire, au point de se demander si on ne risque pas d'atteindre un point de non-retour, par exemple en matière de recherche. Il s'agit d'un détricotage quasi systématique des mesures considérées de près ou de loin comme inspirées de l'écologie.

C'est un phénomène pas seulement français, mais existant aussi dans plusieurs pays développés. Il est pleinement assumé par les partis politiques qui en votent les modalités, de l'extrême droite à la droite classique, et non, comme souvent le passé, adopté de façon discrète voire parfois un peu honteuse. Ces positionnements contrastent avec la situation du milieu des années 2000, où tous les partis politiques ont signé le pacte écologique.

Il est très important, dans la perspective des prochaines élections locales et nationales, de bien comprendre ce qui se passe, afin d'en tirer toutes les leçons. Rien ne serait pire que de continuer à raisonner comme si rien n'avait changé.

Pour permettre à une offre de transformation écologique et sociale de devenir majoritaire, et en assurer la réussite, l'écologie ne peut et ne doit pas rester ce qu'elle semble être en train de devenir aujourd'hui, un repoussoir commode et vécu comme tel, notamment par une bonne partie des couches populaires.

Ne pas se tromper de diagnostic

L'actuel recul écologique, abondamment relayé par les médias, s'explique d'abord par le contexte national et international. En période de guerre à nos portes, d'instabilité géopolitique, d'explosion du trafic international et national de drogues et de forte sensibilité à l'insécurité, il n'est pas étonnant que la préoccupation écologique soit considérée par certains comme moins prioritaire. En situation de difficultés économiques et d'importants déficits budgétaires, la tentation est la même. Le sentiment de coupure entre les élites et le peuple accroît les difficultés de politiques écologiques, souvent vécues à tort ou à raison comme des injonctions d'autant plus mal comprises qu'elles ont tendance à déboucher sur des résultats à long terme et pas toujours perceptibles ou mesurables immédiatement.

La situation actuelle de recul ne signifie d'ailleurs pas, de la part de nos concitoyens, un désintérêt, une méconnaissance ou une incompréhension des enjeux écologiques et climatiques. Il y a un très large accord, les sondages le montrent, sur l'existence du changement climatique et son origine humaine. Une très grande majorité considère qu'il faut s'en occuper. Une bonne partie de la société civile continue à agir en ce sens et à multiplier les initiatives, en particulier sur les territoires, car elles correspondent aux souhaits des gens. La plupart des entreprises déjà engagées dans la transition écologique continue à l'être, sans vraiment dévier de la trajectoire qu'elles se sont fixées.

Les solutions écologiques proposées au plan national ou européen sont en revanche très souvent critiquées, parfois pour leurs insuffisances, plus souvent pour leur inadaptation aux réalités de terrain. Ces critiques sont bien sûr entretenues et amplifiées par les prises de position des responsables politiques populistes.

Le mot d'ordre de l'extrême droite et d'une large partie de la droite, et des médias qui les relayent, est d'être contre « l'écologie punitive ». En réalité, ces positionnements sont clairement antiécologiques, car ils ne proposent pas de vraies alternatives. Leurs propositions sur l'écologie se résument en deux points, le tout nucléaire et le localisme. Sur le nucléaire, on sait bien que cette source d'énergie ne peut, au mieux, qu'être une réponse partielle à la crise climatique, et que son

coût est aujourd'hui proche de celui de certaines énergies renouvelables. Quant au rapprochement des circuits économiques au niveau local, ce serait bien sûr une bonne chose, mais son impact ne répond qu'à une partie limitée du problème. Le localisme aurait une outre une portée très négative s'il s'agit de se replier sur soi sans prendre en compte la stimulation des apports extérieurs.

L'amplification du sentiment anti écologique par les responsables politiques est donc une réalité. Celui-ci n'apparaît pourtant pas central dans les motivations du vote populiste. D'autres, bien répertoriées, sont à l'évidence beaucoup plus fortes : la volonté « d'essayer » des forces politiques qui n'ont jamais été jusqu'à présent au pouvoir ; le sentiment d'abandon ou de non prise en compte des points de vue des gens, l'impasse sociale ressentie par les perdants de la mondialisation face à ceux qui en bénéficient, parfois avec des excès choquants. L'hostilité à l'écologie ou aux solutions écologiques n'est que la cerise sur le gâteau. Mais ce serait une erreur de considérer qu'elle ne correspond pas à une réalité vécue par une partie de la population.

Cette cerise peut cependant être dévastatrice si on ne prend pas en compte cette nouvelle situation dans les analyses et les programmes électoraux. De fait, de nombreuses politiques écologiques menées depuis plusieurs décennies ont leur part de responsabilité dans l'ampleur du recul. Elles sont trop souvent perçues comme des injonctions scientifiques impératives, alors que le rôle indispensable de la science est d'alerter et de mesurer les conséquences des décisions, et non de se substituer aux choix démocratiques. Elles sont ressenties comme des solutions construites d'en haut par une planification interprétée comme une nouvelle version du jacobinisme français et ne prenant pas en compte les réalités vécues.

Elles peuvent aussi représenter des sortes de punitions pour ceux que La Fabrique Ecologique a nommé les « prisonniers climatiques » ou « écologiques »¹, qui n'ont pas la liberté de choisir des solutions alternatives plus écologiques et subissent donc directement les normes ou taxes supplémentaires qui s'appliquent. C'est le cas par exemple des ménages qui, pour des raisons financières, ont été obligés d'acheter un logement à plusieurs dizaines de kilomètres du centre de l'agglomération et sont donc obligés de prendre leur voiture tous les jours pour aller au travail. C'est le cas des locataires dans le secteur privé habitant dans une passoire thermique, avec un propriétaire ne voulant ou ne pouvant pas faire de travaux, et n'ayant pas les moyens de déménager, pour de multiples raisons. C'est le cas des ménages aux revenus très modestes, pour lesquels le prix des principaux produits issus de l'agriculture biologique est trop élevé, et obligés de se contenter de la mal bouffe. C'est le cas des petits agriculteurs disposant déjà de faibles revenus, et pour lesquels l'interdiction des pesticides représenterait une difficulté et un coût supplémentaire.

Les inégalités issues des politiques écologiques sont bien sûr fortement ressenties dès lors que les plus riches, qui pourtant polluent le plus, ne contribuent pas plus à l'effort demandé. Mais la contestation des solutions ne repose pas seulement sur cette comparaison des situations. Elle reflète aussi la frustration et même l'angoisse des personnes de revenu modeste et d'une partie de la classe moyenne face à des dispositions qui risquent inévitablement de les pénaliser dès lors que les alternatives leur sont, de fait, interdites d'accès.

¹ <https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2025/02/Note-52-Transition-reussie-1.pdf>

La nécessité d'une nouvelle méthode

La première évidence est bien sûr de se battre contre la multiplication des reculs écologiques. Convenons qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine dans la mobilisation face aux menaces, avec un air du temps qui, paradoxalement, pointe du doigt vers ceux qui feraient trop ou mal de l'écologie, plutôt que vers ceux qui restent totalement passifs et qui enclenchent la marche arrière. Mais il faut aussi constater que les reculs sur ces sujets à l'assemblée nationale sont en partie dus à une mobilisation insuffisante d'une partie des parlementaires qui défendent l'environnement. En cette période de canicule, personne n'a en outre, pour défendre la transition écologique, appelé pour le moment à une grande manifestation, ou plutôt à des centaines de petites. Il serait pourtant plus que temps.

Une autre ligne d'action importante est de mettre en évidence toutes les bonnes pratiques et initiatives qui continuent à se développer, dans les associations, les collectivités locales, les entreprises ou par les citoyens eux-mêmes. Rien ne serait pire qu'une généralisation d'un pessimisme porteur d'inaction voire de rejet, alors que la société civile continue à agir. C'est en outre à partir de ces projets décentralisés que les politiques publiques écologiques peuvent se reconstruire, en réfléchissant à la manière de les démultiplier et de les étendre.

C'est d'ailleurs le premier changement majeur de méthode, indispensable pour repartir de l'avant. Autant il est légitime et même indispensable que l'État et la collectivité nationale définissent des objectifs et se donnent les moyens financiers et humains de les faire respecter, en particulier en matière d'action climatique et de protection de la biodiversité, autant les unités décentralisées doivent avoir toute liberté de choix des dispositions pour atteindre cet objectif. En dépit des avancées intervenues depuis plusieurs décennies en matière de décentralisation, notre système reste très « parisien », non pas sur le plan juridique, où les territoires disposent d'une large autonomie, mais sur le plan des moyens concrets d'agir, financiers, normatifs et humains. Les ZFE constituent dans ce domaine un exemple frappant : on aurait pu fixer avec les collectivités locales les plus polluées un objectif et des moyens globaux, en leur laissant le soin de choisir les bonnes méthodes pour y parvenir.

Il y a une nécessité absolue d'une nouvelle méthode pour l'action écologique. Celle-ci doit s'appuyer sur une co-construction citoyenne beaucoup plus étendue, en étant organisée de façon plus précise et opérationnelle. Chacun le sait, les travaux de la Convention citoyenne pour le Climat ont peu pris en compte, ce n'était pas dans leur mandat, les différences selon les territoires. Ils ont été handicapés par le champ immense soumis à la réflexion et par cette idée curieuse du « sans filtre », qui obligerait à mettre de côté la démocratie représentative. Il est donc indispensable de tracer un cadre de travail plus précis pour ces initiatives, au niveau national et local.

Le vrai sujet est l'articulation de l'écologie et du social, et plus généralement des possibilités de modification des modes de vie. Pour tous ceux attachés à ces sujets, beaucoup de retard de réflexion s'observe ces dernières années.

Certains continuent à penser et à écrire que l'écologie et le social convergent spontanément, en prenant exemple des atteintes à l'environnement dont sont victimes les plus pauvres. Mais dans la hiérarchie des préoccupations, l'emploi, le pouvoir d'achat, le logement passe logiquement pour les plus modestes devant l'environnement. Et le caractère antisocial de certaines politiques écologiques a pendant longtemps été passé sous silence. Le dernier exemple le plus récent est l'extension des financements des politiques écologiques par des certificats d'économie d'énergie et donc par tous les usagers y compris les plus modestes.

Certains autres considèrent parfois que le seul fait de taxer les plus riches règlera les inégalités et permettra aux catégories populaires d'adhérer à la transition écologique. Mais rien n'est plus faux si les politiques écologiques elle-même dégradent leurs modes de vie sans alternatives crédibles.

Refaire de l'écologie un enjeu d'espoir

En réalité, la logique suivie par la plupart des réflexions sur les politiques écologiques doit être inversée. Aujourd'hui, elles s'efforcent de définir d'abord ce qui serait bon pour le climat et la biodiversité, pour se demander ensuite à quelles conditions ces mesures pourraient être acceptables, et pour enfin mettre l'accent sur leurs « co-bénéfices » pour les individus. **Demain, il faudra se fonder d'abord sur des dispositions permettant des progrès dans les conditions de vie des plus modestes, puis, parmi ces dernières, de choisir celles qui ont un impact positif pour le climat et la biodiversité.** Celui-ci doit constituer un co-bénéfice de l'amélioration de la vie quotidienne des plus modestes et non l'inverse.

Est-ce toujours possible ? La transition écologique ne demande-t-elle pas des efforts de tous ? En posant ces questions, on mélange la nécessité, évidente, de changer un certain nombre d'habitudes, par exemple privilégier des moyens « doux » de mobilité, et l'idée que la transition écologique va dégrader les modes de vie. Pour la plupart des plus riches, cette dégradation est inévitable, tellement leur mode de consommation est décalé avec les exigences planétaires. Mais c'est loin d'être une fatalité pour les plus pauvres, dès lors que sont mis en place les dispositions pour les compenser ou les surmonter.

Il est vrai que cela va exiger dans plusieurs cas de dépenses publiques supplémentaires, ce qui n'a rien d'une évidence pour un pays endetté comme le nôtre. Raison de plus au passage d'éviter, de manière irréaliste, de faire des promesses très coûteuses ou non financées dans tous les domaines, mais plutôt de conjuguer l'audace dans les perspectives de changement de société et la concrétisation de quelques mesures fortes, précises, structurantes et financièrement crédibles.

Cette démarche ne pourra convaincre que si elle s'appuie sur un vrai projet de société à moyen et long terme de rapprochement avec la nature, d'un nouvel imaginaire permettant de savoir dans quelle direction on va. Cet aspect nous a beaucoup manqué ces dernières années, en particulier l'absence du côté des Présidents de la République successifs d'une vision précise et convaincante de ce que pourrait être notre pays en 2050 en situation de neutralité carbone.

Tout ce travail doit permettre à l'écologie et à tous ceux qui y sont attachés de reconquérir le mot « libertés ». Aujourd'hui, en Europe et aux Etats-Unis, certains voudraient nous faire croire que l'absence de règles serait la meilleure manière d'obtenir de nouvelles libertés en évitant les normes et les contraintes. Ils dénoncent l'« écologie punitive » qui aboutirait à des atteintes majeures aux libertés. Au-delà des normes ou de la fiscalité, ils considèrent que même les mesures d'incitation constituent des contraintes puisqu'elles coûtent de l'argent public

Pour contrer ces arguments certes caricaturaux mais fort répandus, l'Histoire peut et doit nous aider. Obtenir de nouveaux droits représente des contraintes pour ceux obligés de les respecter, mais constitue aussi des garanties majeures de libertés pour les intéressés. Les droits démocratiques issus lors de la Révolution française, les droits des travailleurs obtenus par leurs luttes à la fin du XIX^{ème} siècle ont fixé des règles, par exemple le code électoral, la Constitution ou le code du travail. Il doit en aller de même pour l'écologie au XXI^{ème}. Les règles de droit sont la garantie des libertés.

L'écologie doit aux yeux de tous et en particulier des plus modestes redevenir un élément essentiel de conquête de nouvelles libertés, de meilleure santé, de nouveau rapport à la nature, de nouvelles possibilités de choix pour les « prisonniers climatiques », de gain de pouvoir d'achat lié à l'efficacité et à la sobriété. En laissant les libertés s'approprier par les réactionnaires, on commettrait une erreur majeure.

Pour y parvenir, il ne suffit pas, comme c'est trop souvent le cas, de réclamer partout une « écologie populaire » sans mettre de vrai contenu derrière, d'accumuler les promesses évidemment globalement irréalistes, de produire sur un coin de table des mesures générales et globales mais en fait inapplicables, ou de prétendre lutter contre les lobbyistes, qui ne disparaîtront pas en toute hypothèse, sans avoir d'idées pour surmonter leurs arguments. Ces façons de faire, nos concitoyens n'y croient plus, et ils ont raison.

Pour toutes ces raisons, la réflexion programmatique doit être large et changer de méthodes. Une réflexion de fond sur les solutions doit être conduite, débouchant sur quelques propositions concrètes, structurantes, applicables, et ainsi mobilisatrices. Certaines existent déjà, mais ne sont pas forcément mises en avant. En tous cas, travaillons y.